



## Publicité d'une consultation de marchés publics

### Dépositaire de la consultation :

**Etablissement :** Lycée professionnel de l'Acheuléen

**Adresse :** 21 bis rue du 31 Août 1944  
CS 99024

80000 Amiens

**Pouvoir adjudicateur :**

M. DESACHY Michel

**Contact :** M. DUPONT Maxime

**Tel :** 03 22 50 43 00

**Fax :**

**Email :** maxime.dupont1@ac-amiens.fr

### Détail de la consultation - PAJI/21/06093 :

**Type de produit :** PS03 : Services - Sorties et voyages - Transports

**Code CPV :** 63510000-7 - Services d'agences de voyages et services similaires

**Objet :** stage des élèves en entreprise à l'étranger

**Descriptif :** Séjour des stagiaires en entreprise à l'étranger (Italie)  
12 élèves + 4 accompagnateurs  
Date de départ : 09/06/2022  
Date de retour : 06/07/2022

Trains : Amiens - Paris Charles de Gaulle ou Beauvais départ + retour  
Avions : Charles de Gaulle ou Beauvais - Milan départ + retour

Pour les accompagnateurs :

1 accompagnateur du 09/06/2022 au 13/06/2022

Pour le retour train Paris Charles de Gaulle ou Beauvais - TGV Haute Picardie + avion

1 accompagnateur du 14/06/2022 au 18/06/2022

1 accompagnateur du 21/06/2022 au 25/06/2022

1 accompagnateur du 02/07/2022 au 06/07/2022 (retour avec le groupe)

train aller + retour Val de Reuil - Charles de Gaulle

Déplacement sur place :

Les déplacements des élèves et enseignants chargés du suivi sont à la charge du prestataire.

Hébergement à BRESCIA en famille d'accueil en pension complète pour la totalité du séjour et une famille pension complète pour un adulte (du 09/06/2022 au 13/06/2022 + 14/06/2022 au 18/06/2022 + du 21/06/2022 au 25/06/2022 + du 02/07/2022 au 06/07/2022)

Placement en entreprise des élèves avec convention. Entreprise du secteur du bâtiment et de la coiffure. Sur place, un correspondant doit pouvoir intervenir en cas de problèmes de logement, entreprise...

Modalités financières : Le prestataire détaillera les conditions de paiements, le calendrier et le montant de ou des avances. Le versement du solde se faisant à la fin de la prestation. Le prestataire s'engage à fournir des factures détaillant pour les élèves et les accompagnateurs le détail de chaque prestation (repas, hébergement, transport). Le contrat entre le prestataire et l'établissement devra être impérativement établi avant le premier versement. Il sera rédigé en langue française.

Offre : Elle devra être suffisamment précise pour permettre une évaluation de l'hébergement, de l'accueil et des services, des transports proposés. Les prix feront apparaître toutes les taxes et les frais ainsi qu'une assurance annulation COVID 19.

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des services : 75 %

Prix : 25 %

Consultation publiée du 02/12/2021 au 21/01/2022. Echéance le 21/01/2022 à 12h00 ( Heure de Paris ).